



Master 1 Administration publique

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Le master 1 d'administration publique (MAP) organisé par l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Strasbourg s'adresse à toute personne titulaire d'une Licence d'administration publique ou titulaire d'une Licence du domaine droit, économie ou gestion souhaitant compléter ses connaissances et compétences dans le domaine de l'administration publique.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG.
Les candidatures sont à effectuer en ligne sur le site de l'IPAG : <http://ipag.unistra.fr/>

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le MAP est une formation professionnalisante qui prépare l'accès aux carrières de cadre A et A+ de la fonction publique

- Acquisition des techniques administratives
- Choix entre 3 parcours de spécialisation
- Formation à l'entretien avec un jury de recrutement
- Équipe enseignante composée à la fois d'universitaires et de praticiens (fonctionnaires et magistrats)

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Se présenter aux concours administratifs de catégories A des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.
- > Connaître les institutions administratives, les évolutions législatives en matière d'administration publique.
- > Rédiger une dissertation.
- > Rédiger des QRC (en droit, économie, finances publiques)
- > Rédiger une composition de culture générale.
- > Présenter un grand oral et exposer ses motivations (savoirs, savoir-faire, savoir-être).

PROGRAMME

Le programme annuel se concentre sur les épreuves d'admissibilité et d'admission présentes dans la plupart des concours de catégorie A.

UE 1 Techniques administratives : Gouvernance publique, Problèmes politiques et sociaux contemporains, Note sur dossier - 100h

UE 2 Droit public : Droit administratif spécial, Droit européen (institutionnel et matériel), Finances locales ; Fonction publique - 180h

UE 3 Economie : Economie internationale au semestre 1 et Economie européenne au semestre 2, Institutions économiques internationales au semestre 1, Politiques économiques structurelles au semestre 2 - 140h

UE 4 Langues et projet professionnel - 42h

UE 5 à option

(choix entre 3 parcours, le choix du parcours doit être le même pour le S5 et S6) :

- Parcours sciences sociales (Protection sociale, management public au semestre 1 et droit hospitalier au semestre 2) - 120h
- Parcours droit privé (droit commercial, droit du travail) - 120h
- Parcours management public (gestion financière, management public) - 120h

En complément du programme d'enseignement présenté ci-dessus, les stagiaires en MAP ont la possibilité de suivre des modules de préparation aux concours d'entrée à l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S).

UE 6 Stage volontaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont adaptées au contenu de la discipline et sont interactives : cours magistraux, conférences-débats, travaux dirigés, séminaires, entraînements à l'épreuve orale... Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site : ipag.unistra.fr

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Mehdi LAHOVAZI, Maître de conférences en droit public, Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), Université de Strasbourg.

DIPLÔME D'ÉTAT

**Durée : 582 heures +
Stage volontaire de 35 à
300 heures**

En 2021/22

Référence : MSM21-0269A
du 06 septembre 2021
au 18 juin 2022

Tarif

2620 € Pour les stagiaires
formation continue insérés
en formation initiale (IFI).

Lieu

Institut de Préparation à
l'Administration Générale
7 rue de l'Ecarlate
CS 20024
67082 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM
Tél : 03 68 85 49 88
mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme inscrit au RNCP (code 34130) sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.